

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 12 (1904)

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 3 septembre 1904 (assemblée générale). — M. le D^r Félix JEANNERET, avocat à la Chaux-de-Fonds (présenté par MM. Strœhlin et Gallet); MM. HOLY frères, graveurs à Saint-Imier (présentés par MM. Strœhlin et Jarrys); M. Ch. MURISSET-GICOT, fonctionnaire postal à Genève (présenté par MM. Strœhlin et Jarrys); M. Edmond TISSOT, banquier à Lausanne (présenté par MM. Strœhlin et Jarrys); M. René BERGA, rentier à Fribourg (présenté par MM. Strœhlin et Ducrest); M. Charles BROILLET, chirurgien-dentiste à Fribourg (présenté par MM. Ducrest et Jarrys); sont reçus au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 14 décembre 1904. — M. Albert RUEGG, à Muralto, Locarno (présenté par MM. Strœhlin et Edm. Balli), est admis comme membre actif.

Séance du 9 février 1905. — M. Joseph HAMBURGER, numismate à Francfort s/M. (présenté par MM. Strœhlin et Grossmann), est reçu membre actif.

Séance du 3 mai 1905. — LA BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE DE FRIBOURG (M. le professeur D^r Charles HOLDER, bibliothécaire), est reçue au nombre des membres actifs (présentée par MM. P.-Ch. Strœhlin et Ducrest). — M. Manfred DÜR, commerçant à Burgdorf, Berne (présenté par MM. Grossmann et Jarrys), est admis au nombre des membres actifs.
